



FEP - RHÔNE-ALPES-AUVERGNE-BOURGOGNE



# FÉDÉRER & PARTAGER

N°37 - OCTOBRE 2019

## ÉDITO

### UN ENGAGEMENT CHRÉTIEN SOLIDE ET RESPONSABLE

**L**e bureau du nouveau Conseil de la FEP élu il y a six mois s'est rapidement mis au travail pour réfléchir aux orientations stratégiques à soumettre aux administrateurs lors de la première séance du 28 juin. Ce jour-là, le Conseil a adopté à l'unanimité 3 axes fondamentaux pour construire son action d'ici à 2021.

**Un ancrage éthique et spirituel protestant.** Notre identité protestante est à la fois ce qui nous rassemble et ce qui nous distingue des autres mouvements ou réseaux fédératifs engagés dans l'action sociale. Qu'elle soit plus que centenaire ou toute récente, l'histoire de chacun des membres de la FEP trouve son origine dans l'appel du Christ à accueillir les plus petits et les plus fragiles et à aimer son prochain « comme soi-même ». Cet appel nous met en marche, nous nourrit et nous porte. Il nous conduit à cheminer dans un lien privilégié avec l'Eglise qui a la mission d'annoncer la Bonne Nouvelle.

**Une parole qui circule et qui porte.** A la FEP, tout est parole, échange, lien et partage : la raison d'être d'une fédération comme la nôtre est de favoriser la relation et le dialogue. Cette communication s'exprime à la fois du terrain vers la Fédération et vice-versa, de manière transversale entre les membres qui se réunissent par territoire ou autour de thématiques communes, et vers l'extérieur dans sa dimension de plaidoyer et de lien avec les partenaires.

**Un appui opérationnel renforcé.** La FEP n'a pas vocation à être un opérateur, en revanche elle doit être à l'écoute de ses membres, identifier leurs attentes, leurs questions et leurs besoins. Pour y répondre, elle est présente sur le terrain, notamment par l'intermédiaire des secrétaires régionales, elle construit des outils (formations, soutien ponctuel, groupes de travail, événements...), elle partage les projets innovants, nourrit la réflexion et permet à ses membres de s'appuyer sur la légitimité d'un réseau reconnu.

Comme nous avons besoin de deux poumons pour respirer, la vie spirituelle, d'une part, et le service du prochain, d'autre part, sont les deux piliers d'un engagement chrétien solide et responsable, et nous nous attacherons à les cultiver l'un et l'autre.

● Isabelle Richard  
Présidente de la FEP

## ACTU EN BREF

### SOYONS ALTÉROPHILES !



**A**u cœur du travail des entraides, l'autre est celui que l'on rencontre, pour qui l'on s'engage, que l'on accompagne, dans un élan de fraternité. Il est à la fois si proche de nous et si différent !

Inscrivez-vous pour participer aux 4<sup>èmes</sup> assises nationales des entraides protestantes  
« Soyons altérophiles ! »  
Connaître et rencontrer l'autre  
Vendredi 6 et samedi 7 décembre 2019  
à Paris

Ces Assises essaieront de mettre en scène, d'interroger, de chanter la différence, celle qui enrichit et garde notre humanité !

## FORMATIONS

**T**out comme les salariés, il est essentiel pour les bénévoles de se former, de confronter leurs pratiques et de donner une visibilité à leur action pour proposer un accompagnement durable de qualité. La FEP propose un programme de six formations.



# LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

## LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE A LE VENT EN POUPE

Depuis la loi 2002-2<sup>(1)</sup>, la place de l'usager est devenue centrale ou souhaitée comme telle.

**L**a dynamique des conseils de la vie sociale (et des autres formes de participation) et l'émergence d'instances représentatives des personnes accueillies et accompagnées, aux niveaux local et national, sont autant de signaux indiquant une volonté des personnes de prendre leur vie en main.

Attentive à ce mouvement, la FEP souhaite creuser la question avec ses adhérents et se rend dans plusieurs établissements afin de faire un état des lieux et mettre en avant les pratiques susceptibles de stimuler l'ensemble du réseau. Les premières visites ont permis de commencer

à cerner la notion de démocratie participative, véritable rempart contre la maltraitance institutionnelle.

La démocratie participative consiste d'abord en la possibilité pour les usagers de participer et de s'exprimer en totale liberté sur l'établissement qui les accueille et les accompagne, sur leur perception et ressenti vis-à-vis de cet accueil et de cet accompagnement. Elle consiste ensuite en la prise en compte effective de la parole et de l'opinion exprimées par ces usagers, par le biais d'un processus clairement identifié et réglementé.

### Responsabilités

Elle peut encore aller bien plus loin. Elle se situe entre deux positionnements : celui où l'usager attend tout de l'établissement et se repose entièrement sur lui, et celui où l'établissement renvoie systématiquement la responsabilité sur l'usager, au nom de son besoin d'autonomisation. On observe que là où le Conseil de la Vie Sociale est considéré comme un élément fondamental de l'organisation et non pas comme une activité secondaire, là où les usagers sont

d'abord vus comme partenaires avant d'être personnes accueillies, alors la démocratie participative est attendue et féconde.

Elle traite des réflexions sur le fonctionnement des structures, comme des « petites » choses du quotidien, si essentielles pour les personnes qui les vivent. Car la démocratie participative, c'est du concret. Quand elle est souhaitée et organisée par les associations, elle est source de mieux-être tant pour les usagers que pour les bénévoles et les professionnels.

Si, dans sa forme, elle doit s'adapter aux publics et aux secteurs, elle concerne l'ensemble des associations, petites et grandes, car les personnes, quelles qu'elles soient, ont toutes quelque chose à nous dire et à nous transmettre. Jean Vanier, fondateur de la Communauté de l'Arche, aurait dit qu'elles pouvaient même nous changer.

● **Patrick Pailleux**  
Chargé de mission FEP

<sup>(1)</sup> Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale

## ÊTRE ACTEUR À ÉPISOL ?

Située à Grenoble, EPISOL est une épicerie solidaire ouverte à tous. Dans cette épicerie, chacun paie ses achats en fonction de son quotient familial, des bénévoles agissent pour le " vivre ensemble ", des salariés en insertion assurent la vente des produits.

**P**our bénéficier des tarifs aidés, il faut adhérer à EPISOL. Chaque adhérent est membre de l'association et peut devenir acteur : bénévole (temporaire ou permanent), membre d'un groupe de travail ou participer à la gouvernance de l'association. Nous voulons sortir d'une philosophie de la charité et redonner du pouvoir à nos adhérents, en faire des « conso-acteurs » et non des consommateurs, « faire avec » et non pas « faire pour ». Pas de conseils, pas de sélection des adhérents sur critères sociaux. Etre présent et être à l'écoute pour ne pas laisser les gens sans réponse, voilà notre action !

Ainsi, le conseil d'administration est ouvert aux adhérents. Les fondateurs ont 40% des voix,



les adhérents 60% ! Ce sont les adhérents qui détiennent le pouvoir de représentation ! Les membres de ce collège sont élus par l'assemblée générale. Aujourd'hui, 3 des 8 élus sont venus par leur fréquentation au magasin, donc en tant qu'adhérent, les autres ont été cooptés à la création de l'association. Le profil des administrateurs est très divers : travailleurs, retraités et étudiants, avec un bon équilibre femmes/hommes. Le renouvellement s'annonce et nous essayons de développer quelques outils pour favoriser ce passage du consommateur au conso-acteur.

**Etre acteur dans les instances de décisions.** L'assemblée statutaire est prévue pour favoriser le mode participatif : des ateliers où circulent les adhérents selon leur choix (finance, rapport d'activité, projets...) avec des prises de paroles

libres et très riches. Chacun laisse son bulletin de vote dans les ateliers concernés.

**Etre acteur de l'animation.** Nous essayons de favoriser les rencontres entre adhérents qui sont sollicités pour choisir, participer et encadrer des ateliers liés à l'alimentation. Des rencontres autour de cafés trottoirs réguliers permettent, par exemple, de se rencontrer et de se connaître.

**Etre acteur dans des opérations de tri.** Nous récupérons des denrées invendues des grandes surfaces, qui sont triées par des bénévoles eux-mêmes adhérents.

**Etre acteur dans des groupes de travail.** Un plan d'animation, un plan de travaux sont établis et soumis au conseil d'administration.

Cependant, il est difficile de devenir cons-acteur : c'est un chantier de longue durée, car comment croire que l'on va pouvoir influer sur le type de produits vendus, sur l'organisation du magasin, sur les choix du conseil d'administration, alors que toute sa vie de client a été organisée autour de la consommation.

● **Arthur Bachmann et Philippe Odier**  
EPISOL - Grenoble (38)

## L'INVISIBILITÉ SOCIALE

L'invisibilité sociale s'enracine au sein de notre société. Invisibilité subie ou choisie ? Qui sont ceux qui se cachent ou que l'on cache derrière cette appellation ? Ceux que l'on ne voit pas, que l'on ne veut pas voir ou qui ne veulent pas être vus ?

Les invisibles ne représentent pas un groupe social et il serait plus juste de parler de situations d'invisibilité et de processus sociaux, économiques, administratifs, politiques qui tendent à les rendre invisibles. Mais invisibles par qui ? Pourquoi et pour qui devient-on invisible ?

« L'image que chacun a de soi dépend du regard d'autrui. »\*. Si la question de l'invisibilité sociale ne peut être réduite à la seule question de l'interaction entre les individus, il semble indiscutable que le rapport à l'autre en constitue le fondement. Ainsi, le manque ou le déni de reconnaissance sont souvent à l'origine de situations d'invisibilité qui ajoutent de la souffrance à la pauvreté, à la précarité et au sentiment d'exclusion de ceux qui sont « en dehors » et pourtant à côté de nous.

Devenir invisible aux yeux de l'administration, de ses proches, de la société... Qu'elles soient choisies ou subies, quels sont les profils de ces personnes impactées par ces situations d'invisibilité ?

Pas d'inventaire à la Prévert mais quelques exemples. Invisibilité subie pour ces jeunes



mineures prostituées pour qui il est souvent trop tard quand leurs situations deviennent visibles ; Invisibilité subie par cette femme qui a élu domicile dans sa voiture, avec son chat pour seul compagnon, après avoir été victime d'un engrenage : arrêt maladie, baisse de salaire, difficultés à payer son loyer, surendettement, plus de domicile fixe... « Je n'existe pas aux yeux de la société » dit-elle ; Invisibilité subie et « choisie » par celles qui vivent dans la rue, se dissimulant sous leurs vêtements pour ne pas être identifiées car pour elles « quand on vit dans la rue, le plus grand danger c'est d'être une femme ».

Invisibilité choisie quand elle s'inscrit dans un projet de résistance pour ne pas être marginalisé tels ces chômeurs qui continuent à donner le change, rendant invisible leur situation précaire.

Choix aussi des politiques publiques de rendre visibles certains publics, en rendant ainsi

d'autres invisibles. Rendre les pauvres invisibles aux yeux d'une partie de la population dans certains quartiers, en les déplaçant, est un choix délibéré.

Enfin, que dire des déboutés du droit d'asile, sans existence administrative sur le sol français, qui subissent cette situation d'invisibilité sans que rien ne soit mis en œuvre, perdant petit à petit espoir, dignité et estime de soi.

Arrêtons de mettre les gens dans les cases et d'en exclure une grande partie qui ne se retrouve plus dans aucun dispositif. Soyons vigilants, discernons et accompagnons ces « invisibles » afin qu'ils occupent la place qui est la leur au sein de notre société. Continuons à alerter les pouvoirs publics pour rendre effective la solidarité nationale.

● Laure Miquel  
Secrétaire régionale

\* Axel Honneth, philosophe allemand

## LE RÉSEAU SENTINELLES

La FEP est forte de près de 150 associations animées par des bénévoles (entraides, diaconats, fraternités). A travers elles, des milliers de personnes invisibles, en situation de précarité, sont accueillies, secourues, écoutées. Qui sont ces personnes ? Combien sont-elles ?

Comment interroger les pouvoirs publics en faveur d'une population que l'on ne peut ni définir précisément, ni dénombrer ?

Pour répondre à cette question, la FEP a constitué le Réseau Sentinelles, composé d'associations engagées dans cette lutte contre la précarité et l'exclusion. Leur tâche : recueillir des données anonymes sur celles et ceux qui sollicitent leur aide. Ceci afin de mieux cerner les bénéficiaires de leurs aides, mais également de remettre chaque année au ministère un rapport pour l'alerter sur les populations en danger et sur les évolutions de la précarité, chiffres à l'appui, à l'instar du Secours Catholique et des Restos du Cœur.

Ainsi, les associations du Réseau auront une photographie précise et objective de leur activité, pouvant être comparée avec le niveau départemental et national. Ces données constitueront un formidable outil pour parfaire la connaissance de ce public mal connu, et pour nous aider à construire un plaidoyer, tant localement que nationalement.

Ce réseau renforcera l'influence de la FEP et de ses adhérents auprès des décideurs, afin de faire reculer la pauvreté.

## EN RÉGION

### MIEUX VOUS CONNAITRE POUR MIEUX COLLABORER

Le comité régional de la FEP Rhône-Alpes-Auvergne-Bourgogne a le désir de mieux connaître les associations qui composent la fédération.

Envoyez-nous votre rapport d'activités ou d'assemblée générale : par mail, cela ne demande qu'un clic à [miriam.lemonnier@fep.asso.fr](mailto:miriam.lemonnier@fep.asso.fr) : en courrier postal qu'une enveloppe timbrée à l'adresse régionale : **FEP, 86 cours Gambetta, Lyon 69007**.

Les informations ainsi transmises nous permettront de dégager vos priorités et vos attentes, et de vous proposer des solutions ou aides adaptées.

## LA PAROLE À L'USAGER : QUELLE PAROLE ?

L'Association de bienfaisance parmi les protestants d'Annonay gère la maison de retraite protestante de Montalivet à Annonay et la résidence services « Les Colombes » à Davézieux. Jean-Luc Lutz, directeur, témoigne de la participation des personnes âgées dans ces établissements.

**L**a loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale a profondément modifié la place de l'usager en le rendant acteur de sa prise en charge. Les établissements ont mis en place différents modes d'expression, tels que les enquêtes de satisfaction, les groupes de parole, les cahiers de doléances et bien entendu les conseils de vie sociale afin de recueillir les avis, les envies, les conseils, les opinions des usagers.

Il y a quinze au moment de leur mise en place ces groupes et ses actions ont eu beaucoup de succès. Ces pratiques ont obligé les établissements, notamment les maisons de retraite, à s'ouvrir sur l'extérieur, à devenir plus transparent dans leur accompagnement, à réécrire leur projet d'établissement et à remettre en question leurs pratiques.



Les établissements ont également dû apprendre à communiquer et à échanger avec les usagers. Mais avec l'augmentation de la dépendance, nos établissements sont passés de maison de retraite à Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et il devient de plus en plus difficile de motiver les usagers à participer à ces groupes de parole ou aux enquêtes de satisfaction et, bien souvent, ils se retrouvent seul ou à deux pour porter la parole de tous les résidents.

### Une parole libre en confiance

A l'EHPAD de Montalivet à Annonay, nous avons également constaté que les résidents aiment bien échanger autour de leur problème personnel, mais qu'ils avaient beaucoup de difficultés, souvent un manque d'envie, à partager ou à porter les problèmes des autres. Nous avons donc favorisé les échanges en tête à tête et les visites individuelles portées par un groupe de bénévoles.

Une fois la confiance établie, les résidents parlent plus facilement de leur vie au quotidien dans l'établissement, de leur souhait ou de leur questionnement. Ils sont beaucoup plus réservés ou timides lorsqu'ils sont en groupe et doivent s'exprimer en public. Parfois ils nous disent également qu'ils veulent qu'on les laisse tranquille tout simplement. Néanmoins il y a un groupe qui continue de très bien fonctionner dans lequel la parole est libre. C'est la commission des menus. Les débats y sont passionnants, chacun voulant proposer son plat préféré et imposer sa recette. Les résidents préfèrent laisser les autres sujets, plus techniques, à leur famille ou au personnel.

● Jean-luc Lutz

Association de bienfaisance  
parmi les protestants d'Annonay (07)

### AGENDA

21 OCT	Cop'Ins • Lyon (69)
14 NOV	Groupe EHPAD • Livron (26)
18 NOV	Comité régional • Grenoble (38)
6-7 DÉC	Assises nationales des Entraides protestantes • Paris (75)

### DONNER DU SENS A SON ENGAGEMENT



Vous recherchez un emploi ou toute autre forme d'engagement : bénévolat, volontariat, service civique, stage, etc., le Carrefour de l'engagement protestant, plateforme gratuite,

offre trois espaces pour recruteurs, candidats et bénévoles, dans divers secteurs d'activité. Il a été créé afin de favoriser la rencontre entre des organisations protestantes proposant des offres et des candidats à l'engagement.

Rejoignez-nous ! :  
[www.engagement-protestant.fr](http://www.engagement-protestant.fr)

## CONTACT

FEP - RHÔNE-ALPES-  
AUVERGNE-BOURGOGNE

Fédération de l'Entraide Protestante Rhône-Alpes-Auvergne-Bourgogne

tél. : 09 72 43 01 44 • [miriam.lemonnier@fep.asso.fr](mailto:miriam.lemonnier@fep.asso.fr)

[www.fep.asso.fr](http://www.fep.asso.fr) • Suivez-nous sur

